

**PROGRAMME DES CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA: MÉTHODE D'ÉTABLISSEMENT DES CIBLES EN ÉQUITÉ (2021-2029)  
POUR PUBLICATION**

Ce document décrit les cibles exprimées en pourcentage tel que fixées par l'institution conformément à la méthodologie spécifiée par le Programme des chaires de recherche du Canada (PCRC) pour la période comprise entre 2021-2029 ainsi que les cibles exprimées en nombre de chaires pour la date limite de décembre 2022.

NOM DE L'INSTITUTION: HEC Montréal

CONTACT INSTITUTIONNEL: Lysanne Tremblay, conseillère en EDI

**Tableau 1: Chaires actives selon l'année de confirmation des cibles en équité**

Année de confirmation des cibles en équité	Insérez le nombre de chaires actives*
1er juin 2021	8

\*Voir la méthodologie à utiliser pour calculer ce nombre

**Tableau 2: Répartition des chaires actives par niveau en date du 1er juin 2021**

Niveau	Insérez le nombre total de chaires actives	Pourcentage du nombre total de chaires
Niveau 1	1	13%
Niveau 2	7	88%
TOTAL*	8	100%

\*Le total du Tableau 2 doit être équivalent au total du Tableau 1

**Tableau 3: Représentation des personnes issues des quatre groupes désignées parmi les chaires actives en date du 1er juin 2021 (saisissez les données fournies par le programme)**

	Autochtones		Personnes handicapées		Personnes de minorités visibles		Femmes	
	Chaires actives	Pourcentage	Chaires actives	Pourcentage	Chaires actives	Pourcentage	Chaires actives	Pourcentage
Représentation au 1er juin 2021	0	0,0%	0	0,0%	inférieur à 5	#VALEUR!	inférieur à 5	#VALEUR!
Nombre de titulaires de niveau 1	0	#DIV/0!	0	#DIV/0!	0	#VALEUR!	0	#VALEUR!
Nombre de titulaires de niveau 2	0	#DIV/0!	0	#DIV/0!	inférieur à 5	#VALEUR!	inférieur à 5	#VALEUR!

Utilisez les données fournies par le programme. Le tableau 3 sert d'outil de planification, de reddition de compte et de transparence seulement (il ne remplira pas les autres tableaux de cet outil). Remarque: s'il n'y a aucune représentation pour un groupe désigné, un message d'erreur pourrait apparaître.

**Tableau 4: Cibles d'équité exprimées en pourcentages et en nombre de chaires pour l'échéance de décembre 2022**

DATES LIMITES POUR L'ATTEINTE DES CIBLES EN MATIÈRE D'ÉQUITÉ	Autochtones		Personnes handicapées		Personnes de minorités visibles		Femmes	
	Insérez la cible en % à partir de l'éventail fourni dans le deuxième onglet afin de définir les cibles*	Cible exprimée en nombre de chaires	Insérez la cible en % à partir de l'éventail fourni dans le deuxième onglet afin de définir les cibles*	Cible exprimée en nombre de chaires	Insérez la cible en % à partir de l'éventail fourni dans le deuxième onglet afin de définir les cibles*	Cible exprimée en nombre de chaires	Insérez la cible en % à partir de l'éventail fourni dans le deuxième onglet afin de définir les cibles*	Cible exprimée en nombre de chaires
Cible de DÉCEMBRE 2022	1,50%	S.O.	4,50%	S.O.	16,00%	1	33,00%	3
Cible projetée pour DÉCEMBRE 2025	2,25%	S.O.	5,25%	S.O.	17,50%	1	37,00%	3
Cible projetée pour DÉCEMBRE 2027	3,50%	S.O.	6,25%	S.O.	20,00%	2	44,00%	4
**Cible projetée pour DÉCEMBRE 2029	4,9%	S.O.	7,5%	S.O.	22,0%	2	50,9%	4

\*Lorsqu'ils auront soumis leurs plans au Programme en mai juin 2021, les établissements ne pourront plus changer leurs cibles exprimées en pourcentages et ce, pour toute la période comprise entre 2021-2029. \*\*Si le nombre qui apparaît à cette ligne est « 0 » ou N/A, cela signifie que votre établissement n'a présentement aucune cible à atteindre pour ce groupe désigné (parce que votre nombre total de chaires actives n'atteint pas le seuil minimal nécessaire pour avoir une cible à atteindre pour ce groupe). REMARQUE: Si une erreur apparaît lors de la saisie des pourcentages, sélectionnez ANNULER (pas RÉESSAYER) dans la fenêtre pop-up puis revenez et saisissez à nouveau le pourcentage.